

DEJEPS

Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Spécialité « Animation socio-éducative et culturelle »
Mention « Développement de projets, territoires
et réseaux »

L'animateur-coordonateur exerce son activité d'encadrement, dans le champ de l'animation socio-éducative ou culturelle. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure. Il travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire...Contextes dans lesquels il peut être amené à intervenir auprès de tous publics.

La spécificité « développement de projets, territoires et réseaux » l'amène à impulser, concevoir et coordonner des projets collectifs à partir d'un diagnostic de territoire, en s'appuyant sur une dynamique de travail en partenariat et en réseau.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Concevoir l'animation dans une démarche d'éducation populaire, au sein d'une structure de l'intervention sociale ou culturelle
- ▶ Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de cultures professionnelles différentes
- ▶ Concevoir des projets en ayant comme perspective le développement d'un territoire
- ▶ Coordonner un projet travaillé en partenariat
- ▶ Conduire des actions de formation auprès d'autres professionnels et de bénévoles.



Intitulé de la certification

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité animation socio-éducative et culturelle – mention animation sociale.

Code RNCP : 4900
Code CPF : 242192

Niveau à la sortie

Niveau 5
(DEUG, BTS, DUT, DEUST)



Lieux de formation

ASKORIA Rennes



Durée

En centre : 693 H
En stage : 1 554 H



Contacts

L'équipe Conseil Orientation et Formation d'ASKORIA construit avec vous le parcours de formation le plus adapté.

Des réunions d'information en ligne et des rencontres de l'orientation sont proposées régulièrement sur nos territoires.

Informations et contacts
sur askoria.eu



Prérequis

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, sont les suivantes :

- ▶ soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- ▶ soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.
- ▶ soit attester de niveau de formation correspondant à un niveau 4 et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois ou 450 heures, en tant que bénévole ou professionnel.
- ▶ soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.
- ▶ justifier d'une attestation de formation aux premiers secours (PSC1, AGFSU, ...) en cours de validité



Certification des compétences

Pour être valider le DEJEPS, le candidat doit avoir obtenu quatre unités capitalisables.



Procédure d'inscription

- ▶ Créer votre compte candidat en ligne
- ▶ Vérifiez votre éligibilité à l'accès aux épreuves d'admission avec l'équipe Conseil en Formation d'ASKORIA
- ▶ Passez l'épreuve d'admission

Les demandes d'inscription se font en ligne depuis le site web askoria.eu.

CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

Le DEJEPS Développement de projets, territoires et réseaux se déroule en alternance sur 16 mois et s'articule ainsi :

- ▶ 700 heures à ASKORIA en formation théorique
- ▶ 1 554 heures sur terrain professionnel, en formation pratique

La formation est organisée en 4 Unités capitalisables (UC)

UC 1 : Concevoir un projet d'action

Certification : dossier d'alternance de 20 pages + entretien

UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet action

Certification : dossier d'alternance de 20 pages + entretien

UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques

Certification en situation professionnelle d'animation de la coordination du projet (1H30) + entretien avec le jury

UC 4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité.

Certification en situation professionnelle d'animation de la coordination du projet (1H30) + entretien avec le jury

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ▶ Ateliers
- ▶ Travaux individuels
- ▶ Travaux collectifs
- ▶ Plateforme d'enseignement numérique
- ▶ Temps d'appropriation en autonomie
- ▶ Temps de restitution et d'analyse collective de la pratique
- ▶ Projets d'expérimentations et d'innovations solidaires
- ▶ Participation aux événements professionnels organisés par ou avec ASKORIA.

La formation pratique se déroule sous la forme de 4 périodes de stage au sein de 2 structures : 1 435H de stage long + 70H de stage court

Ce stage met le stagiaire en posture de coordinateur, et doit lui permettre d'expérimenter ces compétences en menant un projet sur un territoire donné, en animant un réseau partenarial.

Le stage long est complété par un stage d'une durée de 15 jours (70 heures) permettant de découvrir d'autres pratiques et un autre public, en France ou à l'étranger.